Le Rouage

Le bulletin d'information du Conseil permanent de la jeunesse

VOLUME 2 NUMÉRO 3 SEPTEMBRE 2002

Bonjour à toutes et à tous!

Une autre année qui commence pour la majorité d'entre nous. Pour le Conseil permanent de la jeunesse, il s'agit d'une année importante, celle de son 15e anniversaire, mais aussi une année de terrain, de réflexions et de discussions.

En effet, du 30 septembre au 5 décembre 2002, le CPJ parcourra toutes les régions du Québec, de Chibougamau à Sherbrooke en passant par Gaspé, afin de présenter un état de la situation des jeunes dans chaque région. Ainsi, tous les organismes jeunesse d'une région administrative du Québec auront maintenant un outil qui leur permettra de mieux saisir les réalités des jeunes de leur région. Vous trouverez d'ailleurs un horaire de la tournée du CPJ à la page 2 du présent *Rouage*.

Du même coup, nous rencontrerons le plus de jeunes leaders possibles afin de leur poser une grande question : comment voyez-vous le Québec dans 15 ans? Quels sont vos rêves, vos désirs les plus fous pour le Québec de 2017? À la suite de ces consultations nous publierons, en mars 2003, un document présentant une vision d'avenir pour notre société.

En plus de ces grands projets, nous continuerons d'organiser des forums de discussion sur différents sujets tout au long de l'année. Vous serez évidemment invités à participer à ces tables d'échanges dans les semaines à venir.

Il vous est également toujours possible de vous abonner au *Fil de presse jeune* du Conseil permanent de la jeunesse, afin de recevoir chaque semaine une revue de l'actualité jeune au Québec!

Nous publierons également plusieurs documents cette année, dont une toute nouvelle édition du *Répertoire des organismes jeunesse*, un bottin essentiel qui vous permet de rejoindre facilement vos pairs dans votre région ou dans le reste du Québec!

Un automne chargé, dont nous vous donnerons régulièrement des nouvelles par le biais de notre bulletin d'information. En toute chose, n'hésitez pas à nous contacter : il nous fera plaisir de répondre à vos questions et de fournir toute l'aide dont nous sommes capables.

Salutations!

Patrick Lebel
Président

Sommaire

2 *La tournée du CPJ*
3 *Stratégie emploi jeunesse*
4 *Les jeunes et la politique*
5 *Colloque du CPJ*
6 *Le coin documentaire*
7 *Souper des Anciens*
Les jeunes en chiffres

Tournée des régions du CPJ!

Le Conseil permanent de la jeunesse entame cet automne une importante tournée des régions à travers tout le Québec. Du 30 septembre au 5 décembre, le CPJ se rendra dans au moins 17 villes afin de présenter un état de situation des jeunes dans leur région respective. D'autres villes pourraient s'ajouter durant la tournée.

Par la même occasion, le CPJ rencontrera le plus de jeunes possibles afin de discuter d'une grande question : comment voient-ils le Québec en 2017, dans 15 ans? Un vaste exercice de réflexions, d'échanges et d'idées que le CPJ veut mobilisateur et rassembleur!

Voici l'horaire de la tournée :

30 et 1er septembre : **Rimouski**
2 et 3 octobre : **Gaspé**
7 et 8 octobre : **Laval**
15 et 16 octobre : **Chibougamau**
17 et 18 octobre : **Rouyn-Noranda**
21 et 22 octobre : **Ville Saguenay**
28 et 29 octobre : **Sept-Îles**
30 et 31 octobre : **Thetford Mines**
4 et 5 novembre : **Ville Gatineau**
6 et 7 novembre : **Joliette**
11 et 12 novembre : **St-Jérôme**
13 et 14 novembre : **Trois-Rivières**
18 et 19 novembre : **Granby**
20 et 21 novembre : **Sherbrooke**
25 et 26 novembre : **Drummondville**
27 et 28 novembre : **Québec**
2 au 5 décembre : **Montréal**

Il sera possible de suivre la tournée du CPJ sur le nouveau site Internet du Conseil qui sera en ligne le 1er octobre prochain (www.cpj.gouv.qc.ca). Le site comprendra l'horaire détaillé ainsi que les lieux des conférences de presse. Une section sera également réservée aux portraits statistiques des jeunes de chaque région.

STRATÉGIE EMPLOI JEUNESSE

Le 4 décembre 1995, l'Assemblée nationale adopte de façon unanime une résolution à l'effet que « le Québec doit devenir le seul responsable des politiques d'adaptation de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle sur son territoire et rapatrier, en conséquence, les budgets que le gouvernement fédéral alloue à ces programmes au Québec. » Cette déclaration fait l'objet d'un consensus au sein de la société québécoise : une période de négociations intenses s'entame dès lors.

En avril et en décembre 1997, le gouvernement du Québec signait avec le gouvernement fédéral une Entente de principe et une Entente de mise en œuvre relative au marché du travail. En vertu de ces ententes, le Québec devenait responsable de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures actives en emploi issues de l'assurance-emploi. Il devenait également responsable du placement et de l'information sur le marché du travail québécois.

Ironie du sort, technicalités administratives ou ... mauvaise foi, les jeunes de moins de trente ans furent exclus de l'Entente de principe et de l'Entente de mise en œuvre Canada-Québec relative au marché du travail. Qui plus est, en plein cœur des négociations entre les deux paliers de gouvernement, Ottawa annonce le lancement de sa Stratégie emploi jeunesse (12 février 1997). Alors qu'il est question de dédoublements et de chevauchements de programmes, personne, pas même le gouvernement du Québec, n'a décrié cette ingérence. Pourquoi ce silence? Les jeunes auraient-ils servi de monnaie d'échange?

Les protagonistes opineront certes qu'une telle mesure est nationale, non subventionnée par la Caisse d'assurance-emploi et donc exclue de l'entente. S'il en est ainsi, qu'il soit permis aux jeunes du Québec de constater qu'il ne fut jamais question, dans les médias d'information, de leur situation particulière lors des négociations entre les deux gouvernements, et qu'ils demeurent encore et toujours les sujets de moult dédoublements de mesures et de programmes relatifs à l'employabilité et à l'insertion sur le marché du travail. Qu'il leur soit également permis de dire qu'ils contribuent, dès leur première heure de travail, à l'enrichissement de la Caisse d'assurance-emploi avec peu ou pas d'espoir de pouvoir en bénéficier un jour.

Pourtant, pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec, les questions d'employabilité et d'insertion semblent réglées depuis cinq ans déjà ! S'agit-il là de l'équité entre les générations souhaitée par la société québécoise lors du Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000 ? Poursuivons-nous réellement l'orientation de la *Politique québécoise de la jeunesse* visant à faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle des jeunes ?

Dès cet automne, le Conseil permanent de la jeunesse, le Réseau des Carrefour Jeunesse-Emploi du Québec, les fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) ainsi que le Comité des jeunes de la CSQ entendent réclamer la réouverture de l'entente et le rapatriement des budgets fédéraux en matière d'employabilité chez les jeunes. Si vous êtes intéressés à appuyer cette démarche ou si vous désirez avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter Geneviève Baril, vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse, au 1-800-363-1049 ou 1-418-644-9595.

Les jeunes Québécois, les élections et la démocratie

Les jeunes Québécois s'intéressent plus à la politique et ont davantage l'intention de voter aux élections fédérales que leurs homologues canadiens des autres provinces. Ce sont les principales conclusions que le Conseil tire de l'analyse des données des Études électorales canadiennes de 1997 et de 2000.
http://www.fas.umontreal.ca/pol/ces-eec/eec.html

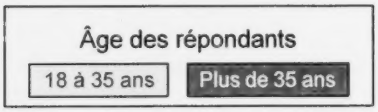

En effet, les jeunes Québécois interrogés avant le scrutin fédéral de 2000 étaient certains d'aller voter dans une proportion de 74%, contre seulement 56% des 18-35 ans résidant ailleurs au Canada. Ainsi, le constat voulant que les jeunes soient responsables du déclin observé de la participation électorale* au Canada ne semble pas s'appliquer au Québec.

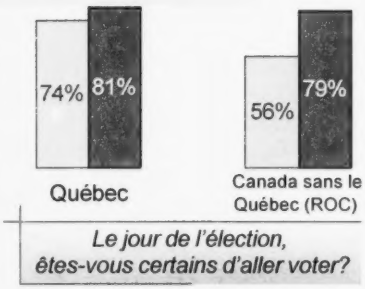

Le jour de l'élection, êtes-vous certains d'aller voter?

Les autres résultats sont également fort intéressants: les jeunes Québécois sont un peu plus intéressés par la politique que les jeunes Canadiens des autres provinces, mais la différence est peu significative, étant donné la marge d'erreur qui se situe aux alentours de 4%.

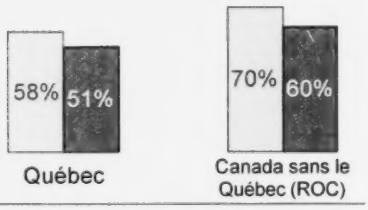

Êtes-vous satisfait de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada?
(très satisfait et assez satisfait)

Cependant, on perçoit une différence notable entre les jeunes Québécois et les jeunes du reste du Canada lorsque vient le temps d'évaluer le fonctionnement de la démocratie au Canada. Les Québécois en général sont beaucoup plus critiques, et les jeunes n'y font pas exception.

L'étude électorale canadienne est réalisée dans le cadre de chacune des élections générales canadiennes. Plus de 3600 adultes ont participé à un de ses trois volets en 2000. Plusieurs centaines de questions sont posées à ses répondants à propos de l'élection, mais également de la politique en général. Les répondants sont contactés une première fois pendant la campagne électorale, puis une seconde fois dans les semaines qui suivent l'élection. Un questionnaire écrit complète l'enquête. On doit noter que malheureusement, aucune étude comparable n'est menée dans le cadre des élections québécoises.

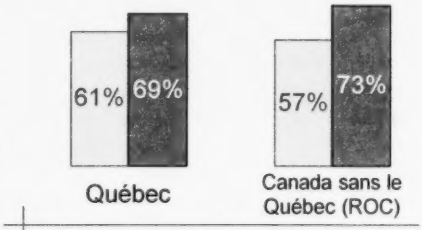

En général, quel est votre intérêt pour la politique?
(de 0 à 10, réponses égales ou supérieures à 5)

* A. BLAIS, E. GIDENGIL *et al.*, *Generationnal Change and the Decline of Political Participation: The Case of Voter Turnout in Canada*, étude présentée lors de l'Atelier « Citizenship on Trial: interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents», tenu à l'Université McGill les 20 et 21 juin dernier et auquel l'équipe du CPJ a participé.

Colloque «Vivre à l'ère précaire»

Un grand succès!

Les 1er et 2 juin dernier a eu lieu à l'Université Laval à Québec le colloque «Vivre à l'ère précaire: causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes. Plus de 225 participants provenant de 111 organismes différents (groupes jeunes, ailes jeunesses de parti politique, milieu des affaires, gouvernement du Québec, groupes jeunes internationaux, mouvement étudiant, etc.) ont pris part à l'événement.

Deux ministres du gouvernement du Québec étaient également présents. Il s'agit de M. Richard Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport et de M. Jean Rochon, ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail et ministre du Travail.

Les actes du colloque seront disponibles à partir du mois d'octobre prochain.

Le Conseil permanent de la jeunesse tient enfin à remercier ses partenaires financiers, ses conférenciers, ses collaborateurs et les participants pour avoir contribué au grand succès du 1er colloque organisé par le CPJ!

Les partenaires du colloque :

- Emploi-Québec
- Le Fonds de solidarité de la Fédération des Travailleurs du Québec
- Le député de Blainville, M. Richard Legendre
- La députée de Vanier, Mme Diane Barbeau
- Les ministères du Travail, de la Capitale Nationale, de la Famille et de l'Enfance, et de la Santé et des services sociaux
- La Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval
- Les Brasseries Molson
- Sobeys Québec
- Les Breuvages Kiri

Le CPJ souhaite remercier les conférenciers du colloque :

- M. Gilles Audette, directeur des services des relations avec les travailleurs dans les entreprises au Fonds de solidarité de la Fédération des Travailleurs du Québec
- Mme Juliane Bir, représentante de la Confédération Force-Ouvrière
- Mme Nicole Boily, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance
- Mme Clairandrée Cauchy, présidente du Conseil permanent de la jeunesse 1998-2001
- M. Richard Fahey, vice-président section Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- Mme Geneviève Fournier, directrice au Centre de recherche inter-universitaire sur l'éducation et la vie au travail de l'Université Laval et chercheure régulière
- Mme Diane Gabrielle Tremblay, professeure et directrice de la recherche à Télé-université de l'Université du Québec
- Mme Madeleine Gauthier, Institut National de Recherche Scientifique (culture et société)
- M. Gérald Larose, ancien président de la Confédération des syndicats nationaux et professeur à l'UQAM
- M. Henri Massé, président de la Fédération des Travailleurs du Québec
- Mme Nancy Neamtan, présidente Chantier de l'économie sociale
- Mme Esther Paquet, directrice de l'organisme Au bas de l'échelle
- Mme Suzanne Péloquin, regroupement des organismes communautaires
- M. Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec
- M. Jacques Théoret, conseiller syndical à la Fédération des Travailleurs du Québec

LE COIN documentaire

Bonjour!

Dans l'esprit du Sommet de la terre qui se tient à Johannesburg en Afrique du sud ces jours-ci, je vous présente aujourd'hui le site Internet de l'organisme ENvironnement Jeunesse, communément appelé ENJEU.

http://www.enjeu.qc.ca/

L'organisme créé en 1979 a pour mission « ... de stimuler le développement d'une conscience écologique chez les jeunes et soutenir les jeunes dans leurs actions environnementales. » Cette mission s'articule par le biais de six objectifs principaux, à savoir « ... développer les connaissances, les aptitudes et les habiletés des jeunes; ... informer et former les jeunes sur les enjeux environnementaux, rassembler et motiver les jeunes... dans un réseau dynamique et favoriser les échanges; concevoir et mettre à jour des outils pédagogiques; assurer le rayonnement de l'organisme [notamment] dans les milieux de l'éducation...; [finalement] participer à des débats et consultations publiques... »

En outre, vous trouverez sur le site d'ENJEU une explication et le programme détaillé du Service d'activités en formation et en éducation relatives à l'environnement (SAFERE). De plus, vous pourrez consulter des dossiers sur différents sujets touchant l'environnement telle la biodiversité. Signalons également une section consacrée aux diverses publications de l'organisme, un forum de discussion et une section en construction à venir sur l'état de la situation environnementale!

Puisque l'environnement ne connaît pas de frontières, restons donc au niveau international. Je souhaite vous présenter un site qui se nomme Francophonie jeunesse.

http://jeunesse.francophonie.org/

Créé à l'initiative et sous l'autorité de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, le site porte en sous-titre Programme de mobilité des jeunes dans l'espace francophone. Ce programme répond aux demandes des jeunes formulées au dernier sommet de la Francophonie tenu à Moncton en 1999. « ... Dans cet esprit, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a mis en place un Programme de Mobilité des Jeunes pour soutenir les échanges de jeunes, favoriser la création de partenariats et la mise en réseau de jeunes au sein de l'espace francophone. » De plus, « ...Le présent site a pour but de vous renseigner davantage sur ce programme, de vous permettre d'identifier d'autres jeunes avec lesquels vous pourriez échanger des savoir-faire et établir des partenariats, tout en vous accompagnant dans l'élaboration de votre projet d'échange. Enfin, le site fournit des informations sur les pratiques et politiques développées en faveur des jeunes en Francophonie et au sein des autres organisations internationales. »

On peut donc, dans le même ordre d'idées, consulter les critères d'admissibilité, remplir un formulaire d'inscription, etc. Vous trouverez aussi sur le site un forum de discussion, un répertoire d'associations et de programmes destiné aux jeunes et une section très utile intitulée « Éléments clés des politiques jeunesse des différents pays et gouvernements de l'Association ».

Finalement, je désire vous entretenir d'un document publié récemment par l'Institut de la statistique du Québec intitulé : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*. Cette vaste étude de plus de 500 pages porte à la fois sur les enfants et les adolescents et traite de sujets aussi variés que la situation financière des jeunes, leur milieu familial avec des chapitres fort détaillés sur le milieu scolaire et leur environnement social. On y traite également du tabagisme, de consommation de drogues, de l'activité physique, des pratiques culturelles et de la sexualité des jeunes. On comprendra facilement qu'on s'attarde de façon très exhaustive sur toutes les questions touchant à la santé, notamment l'alimentation, l'état physique et les allergies pour ne mentionner que ces sujets.

L'ouvrage d'une très grande rigueur méthodologique regorge de tableaux et graphiques forts éclairants sur tous les sujets traités. De fait, on aura compris qu'il s'agit d'un ouvrage de référence indispensable pour quiconque s'intéresse aux questions touchant la santé et les conditions de vie des jeunes. On peut se procurer l'étude au coût de 49.95 $ en la commandant directement sur le site de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/enfant-ado.htm

Voilà c'est tout pour l'instant! Au plaisir de vous retrouver le mois prochain dans une autre parution du Rouage!

Serge Bertin,
Responsable du centre de documentation du CPJ

Souper des anciens du CPJ

Dans le cadre de l'année du 15e anniversaire du Conseil permanent de la jeunesse, un souper de tous les anciens membres du CPJ a été organisé. Cette soirée s'est déroulée à Québec le 31 mai dernier.

Les exécutifs réunis! Dans l'ordre habituel, Alain Perreault (président, 1991-1994), Clairandrée Cauchy (présidente, 1998-2001), Michel Philibert (président, 1994-1998), Patrick Lebel (président, 2001-2004), Hélène Simard (vice-présidente, 1991-1994) et Danielle Tremblay, remerciée chaleureusement pour ses 15 années au CPJ!

Plus d'une cinquantaine de personnes ont accepté l'invitation que le CPJ leur avait lancée. Les membres actuels ont pu ainsi rencontrer les membres provenant des quatre mandats précédents. Également, plusieurs anciens employés du Conseil étaient présents. Une très belle soirée appréciée de tous et qui se répètera certainement dans l'avenir!

Alexandre Labelle
Coordonnateur des événements
Conseil permanent de la jeunesse
alexandre.labelle@cpj.gouv.qc.ca

Les jeunes en chiffres

En 2001, l'âge moyen de la population du Québec est de 38,4 ans. Pour 2026, selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, cet indicateur devrait faire un bond de près de sept années avec une moyenne d'âge estimée à 45,1 ans.

Les données relatives à l'âge moyen fluctuent passablement selon les régions du Québec. En 2001, cinq régions sur dix-sept ont une moyenne d'âge plus élevée que celle de la province. Il s'agit des régions Mauricie (40,7 ans), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (40,1 ans), Bas-Saint-Laurent (39,9 ans), Capitale-Nationale (39,8 ans) et Montréal (39,4 ans).

Les prévisions pour 2026 traduisent un processus de vieillissement différencié selon les régions. Ainsi, la moyenne d'âge la plus élevée prévue pour 2026 est celle de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avec 50,1 ans. Les régions de la Mauricie (48,9 ans), du Bas-Saint-Laurent (48,6 ans) et de la Capitale-Nationale (47,5 ans) dévoilent également des indices supérieurs aux données provinciales estimées.